

## DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ

Par la présente, nous déclarons que le(les) produit(s) mentionné(s) ci-dessous correspond(ent) à la directive 2006/42/CE relative aux machines.

Dénomination

du/des produit/s:

**Moteur pour portails battants**

- Twist 200

Description:

Moteur pour portails à un ou deux battants

La conformité du(des) produit(s) mentionné(s) avec les exigences essentielles de sécurité est prise en compte par les directives et normes suivantes:

- Directive CEM 2004/108/CE
- Directive basse tension 2006/95/CE
- Directive RoHS 2002/95/CE
- EN 60335-1 /A14
- EN 12453

Beuren, le 17.10.2011



Ulrich Seeker

-Délégué responsable CE-, -Responsable documentation-